

Taxe d'Apprentissage

**MINES Saint-Étienne forme à
l'industrie du futur**



Soutenir Mines Saint-Étienne via la taxe d'apprentissage c'est initier une relation de partenariat pérenne avec une grande école d'ingénieurs, intégrée dans ses territoires et tournée vers l'international.

Mines Saint-Étienne répond au mieux aux attentes des entreprises :

- En formant des ingénieurs de haut niveau, capables d'évoluer dans des contextes internationaux et complexes.
- En développant une recherche académique tournée vers le monde de l'entreprise, en favorisant le transfert de technologies vers l'industrie.
- En accompagnant les enjeux de transitions industrielles en tant qu'acteur clé de l'industrie du futur via le projet Mines Saint-Étienne Tech.
- En proposant des opportunités de contacts avec les élèves via des stages, projets industriels et citoyens tout au long du cursus de formation des élèves.

La collecte de la taxe d'apprentissage 2017 a permis à Mines Saint-Étienne de développer des actions notamment liées à l'innovation pédagogique.

- Développement et diffusion dans l'École de nouvelles méthodes d'apprentissage, via la mise en place de serious games en management de projet sur le Campus de Saint-Étienne.
- Ouverture d'un atelier de prototypage IOT sur le Campus Georges Charpak Provence.
- Extension de la couverture Wi-fi à la Maison des Élèves du Campus Georges Charpak Provence, en collaboration avec une association d'élèves.

Référence à rappeler à votre organisme collecteur :

École des Mines de Saint-Étienne

EMSE UAI : 0420094Z

Contact :

taxe@emse.fr

MINES Saint-Étienne

Campus Saint-Étienne

158 cours Fauriel - CS 62362

42023 Saint-Étienne cedex 2

Tél. : +334 77 42 01 23

Campus Georges Charpak Provence

880, route de Mimet


13541 Gardanne

Tél. : +334 42 61 66 00

www.mines-stetienne.fr

 MinesSaintEtienne

 @MINES_StEtienne

 +Mines-stetienne

 mines_stetienne